REDACTION & ADMINISTRATION:

X, 65. rue des Fabricants (près la pl du Trichon) TOURCOJNG, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trols mels, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord at départements limitrophes
Trols mois, 6 france — Un an, 24 france

Téléphone

*

ces.

succerie allemande est née, il y a de lennnnées, d'une loi géniale. Cette loi disait
abricants de sucre d'outre-Rhin :
haque fois que cent kilogrammes de betteentreront dans vos usines, rous devrez en
ire une certaine quantité de sucre, etce
paiera à l'Etat un impôt lorsqu'il ira à la
immation.

argune la loi, voire excident de production chappers, soit tolalement, soit partiellement stimper.

Impel.

Im

sez faire, laissez passer l'épondaient froi-sez faire, laissez passer l'épondaient froi-tes libre-échangistes, alors tout puis-Laissez faire, c'est-à-dire n'opposez que gnation aux entreprises chaque jour gran-tes de l'adversaire ; laissez passer, c'est-à-issez la sucercie allemande s'installer sur ché français et anéantir l'industrie natio-

le marche français et anéantir l'industrie natio-lorizondant, les provvies publica finirent par l'emovarie. De cet émoi netti, en Prance, la l'emovarie. De cet émoi netti, en Prance, la ción 4884, exactement calquie sur la législa-nation de l'emons de l'emons de l'emons de l'emons fabrication fut décrété en Pance, et il eut, lémisagne. La neureré françaite frus tautée, et de l'emons de l'emo

compril qu'il était temps d'aviser et îl campa d'une tacique nouvelle.

Quarante années d'application du système des primes à la fibrication avient solidement arme l'Allemagne pour la totte, en lui assurant sur tous ses concurrents européens une avance considérable. Frais de culture, de main-d'ouvre, outiliage, tout y était maintens à ben meilleur marche qu'en France, en même temps que les impêts y étaint mois lourde. De cet ensemble impêts y étaint mois lourde. De cet ensemble mande, des avantages tels qu'ils fisiaient plus que compensation aux avantages conservés alors à nos fabricants par la loi de 1883.

L'Allemagne avait doncia possibilité de modifier, eaux danger pour elle et avec une apparence de désintéressement, le règime qu'elle avait pratiqué paur l'avoriser son industrie su-crire.

mapricat des fières, assement du libre-échange en angle-laya d'un moyen qui avait réussi à proposa l'abandon simultané, par sucriers, du système des primes it plus nécessaire; et, dans l'es-à e résultat, elle provoqua la conférence internationale.

*

prime sur le marces intereur. Le voice com-ment :
Le fabricant allemand ayant une prime de d'r. 5d - c'était ajors le taux de la prime -lorsqu'il caportait 400 kil. de brut, exigent de raffineur qu'il bia peyat son succe au courd artifineur qu'il bia peyat son succe au courd le la comme de l'institution de la prime d'expor-tation donnée au brut, le cours du mere, en Allemagne, s'augmentait de f fr. 56 et le fabri-cant se vegait doit sur toute as production d'un bomi de f fr. 56, autrement dit 15 fr. la tomae,

tome.

Du même coup, voilla expliquée la nécessité d'une prime supérieure, donnée au raffineur, prime fixée alors à 2 fr. 56. Avec ces 2 ir. 86, le raffineur se réfineurs le set le 16. Se qu'il avail avancés au fabricant et dont il retrouvait l'équivalent dans son prix de vente à l'intérieur, et il bit restait une prime de 1 franc pour lui lersqu'il expensité.

ui restait une prime de franc pour lui lerequi?

Cest lorgestait.

Cest lorgestait.

Cest lorgestait le melabristime d'une

Cest lorgestait le melabristime d'une

Cest lorgestait le melabristime d'une

Favoriere l'expertation du raffiné allemand,

Favoriere l'expertation du raffiné allemand,

cet-du-dire permette aux raffinours germani
ques de vendre, à Londres, le raffiné à un prix

titoire ce duic, i cat-difer travailler à auxoin
dirie notes principal acheteur de sucre brut. Au
ticinente et dir, c'est in indirectement et sirement

comme ausi, par arcroit, attichéer la raffinéré

comme ausi, par arcroit, attichéer la raffinéré

cossé de diminer.

La raffinére à naglasse no put esquiver le coup

rete Bermis.

On devine binn, man gu'il seil besoin d'intie.

Ge, qu'il y a suis un autre danger : la possibilité donnée à la production allemande de le control de l'experte se suis un autre danger : la possibilité donnée à la production allemande de l'experte se suis matre de l'experte publication de n'experte de des l'experte se sui suis matre de l'experte se sui des l'experte se sui de l'experte se sui des de l'experte se sui de l'experte se se sui de l'experte se sui de l'experte se sui de l'experte se se sui de l'experte se sui

eventualité ?

Co qu'en pensent tous les hommes qui croient la nacessité de la protection, on le devine. Mais les libre-échangisles, eux-mêmes, se renceirent le avec nous dans une commune protestation. Le décète, qui n'est pas suspect en la matière, n'hésite pas à dire :

Echos et Nouvelles 1

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE dans le Nord et le Pas-de-Calais

se prévue des projets approuvés, pour primaires, s'est élevé à 20,532,853 fran 46,827,550 francs pour construction es nouvelles et 3,705,303 francs pour

BRUITS D'INSURRECTION

A Madagascar 10 juillet. — Le journal La Pat

Nos Dépêches

CHAMBRE

Les quatre contributions

rès bien, à gauché.) L'urgence est déclarée à mains levées, puis ur **362 voix contre 151**, la Chambre donne la discussion immédiate.

L'ARTICLE 1er

L'amendement Pelletan
Brisson it l'amendement de M. Pelletan
ant, a separation de la counte nous l'avon dit plus ant, a la separation de la contribution des portes et fenètres. Li document de l'ajournement de la discus.

Dellatar — Jo monopous Primprement

M, Briss M. Pelle

VIFS INCIDENTS

reclamations au centre. Vite appraumen-be gauchej.
Brisson. — Je vous sivite. M. Doumer à ne unployer de parvilles expressions.
Doumer. — Je sin rives dit d'excessit, je Doumer. — Je sin rives dit d'excessit, jes pera au mois de nevembre prechant des con-ions directes pour 1837 qu'on va fixer en ce-neu (Bruit prodorge).

e grande partie de la gauche soutient M. mer de sea nodandissements tandis que le

ian. — Je persiste à croire qu'on ne tre aux voix un proposition d'ajoutac-celle-ci. (Très bian à gauche). ot. — Ah I ah l'eitoyans, depuis long-nubro prumet des réformes, mais je at tient à garder le pouvoir et se moque

Rejet de la question préalable

Par 311 voix contre 241, l'ajournent de l'amendement Pelletan est prononce

Discussion de l'article 1er M. Georges Berry. sur l'article fer, appliel l'attention de gouvernement sur les coopératives elles sont exemplés de la patente, Or, elles foingrant tort au petit commerce. Quallo est, à co au petit fischient de gouvernement l'est. Tieben de la Cambre. Le gouvernement l'est de avec sollicitatio.

M. Faberox. — Da et doit pas frapper les coo M. Faberox. — Da et doit pas frapper les coo

Ainsi la stabilité des abus s'unit à la stabilité mi istérielle. (Rires).

apprimer ies impots sinquos et degrever la de zaide des campagnes.

M. Cochery. — M. Pelletan propose trento : ons de degrévenzate, mais il oublie de nous fe ir les resseurces correspondantes. S'il y a disjo on, la faule en est à M. Pelletau of à ses au Près bien au centre; protestations à l'extre

M. Occhery. — You your tur les mois. La id-M. Doumer. — Yous joues tur les mois. La id-nocratic attend des degrèvements. Il faut les lai ionner. Les resources correspondantes peuvent en-tertoritée aisément, par exemple, sur les droits de mezsision. (Tès liber la Teutriene gauche). — Le convernement d'accord avec la commission, sepouce l'amondiemen.

VOTE DE L'ARTICLE 1er Par 310 voix contre 231 l'am sent Pelletan est repoussé. L'article 1er est adopté.

Amendement Jaurès

M. Jaurès développe une disposition addition
nelle tendant à une modification de taxe pour le
constrib ables qui justifieront d'un revenu supérier
3,000 francs; quant au déficit produit, M. Jaurè
nosine à M. Cochery le soin de lo combler-assessue

office a secondary of the secondary of t commission.

commission.

commission.

coment Jaurès est repoussé

fre 213.

Amendement Groussier

m. Bertiff. commissive de gouvernament, com at l'amendement est repoussé par 416 voix contre 77 Un astre amendement de M. Groussier appay ar M. Ramneau, est repoussé. Le renvoi à demain est demandé. On décide de continuer la séanço. L'article 3 est adopté.

Série d'amendements

De nouvelles séries d'amendements sont dépos n de M. Jaurès qui tendait à dégrever les pe ontribuables; un autre de M. Legay, qui dea ait une réduction pour les contribuables chargé une réduction pour les commune.
ille.
afin le chapitre 4 est adopté. Tout le reste,
i l'art. 15 est également voté.

Discours de Dutreix

M. Dutreix. Non-esclenate of an oveloment of the process of the process of the complete of the company of the

VOTE DE L'ENSEMBLE

La clôture de la session

ose que la procédu eur de protéger la li toutes les arguties les chinoiseries à lheur on se met à er églement, tout est p

M. Pe

ntributions areas.
sait le gouvernement.
naun, le projet sera porté au Sénat qui le
pans doute lundi.
T.H.

SÉNAT

Séance du 10 juillet 1896 Avant la séance Le rapport sur Madagascar La commission sénatoriale de Madagascar a bargé M. Traricux de faire le rapport du projet igeant Madagascar en colonie française. B onclut à l'adoption du projet avec quelques isorres.

La commission de Madagascar La commission de Madagascar La commission de Madagascar, rémie sous la présidence de M. Berthelof, a nommé M. Tra-rieux rapporteur, avec mission de condure à l'adoption du projet voié par la Chambre, en tensul compte de certaines observations qui tais tensul compte de certaines observations qui tais tensul compte de certaines observations qui tais un afres nolamment en en qui concerne la su gouvernement de notre colonie. M. Traricut Afoposer, son rapport demain et il est probable que d'accord avec le gouverna-un gros d'elsal. N. Le Provost de Launay Paut plus que jamais décidé à maintenir son inter-pellation.

La séance La séance est ouverte à trois heures a présidence de M. Loubet, président. Le Seinst adopte à l'ananimité de 218 rojet de loi portant ouverture de l'exer les crédits d'inscription et de paiement price des pousions civiles.

tico des pensions civiles.

La compétence des juges de paix.
L'ordre da jour appelle la première deliberation priese de paix.
L'ordre da jour appelle la première deliberation pretende dis juge de prix.

M. Bérengez. — On ne peut jus discuter une question de celta importance aux demariers jours d'une.

M. Godin. rapporteur. — Il s'agit de mottre lus deux Chamvies a même d'étaides eassemble une devident que si le projet donne lieu à une divension, cette discussion ne peut commencer utilement aux pirant l'aux (Apprehables).

Congrès des ouvriers des tabacs

Troisième séance uillet. — La troisièm

eans. Le Congrès s'est occupé des secours à elle ux ouvriers ou ouvrières blessés pendan ravail.